Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 69 (1981)

Heft: [5]

Artikel: Le point sur le rapport Weitzel

Autor: Bugnion-Secrétan, Perle

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-284413

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le point sur le rapport Weitzel

Contrairement à ce qui a été dit ou écrit, le rapport d'Andrée Weitzel ne parle nulle part de créer un service militaire et obligatoire pour les femmes.

Il s'agit de tout autre chose, et d'une chose qui n'est pas nouvelle : les femmes ont toujours participé à la défense générale, l'histoire en donne maints exemples. Ne serait-ce que pendant la dernière guerre, elles ont fait trois millions et demi de jours de service pour la Croix-Rouge et les Services complémentaires féminins ; elles ont remplacé les hommes mobilisés dans l'économie de guerre : industrie, agriculture, administration ; chaque femme s'est efforcée de suppléer aux carences de denrées alimentaires, de textiles, de chauffage ou de gaz ; des milliers de femmes ont aidé dans des actions humanitaires telles que l'accueil des réfugiés ou ont déchiffré, recopié, trié les millions de lettres parvenant à l'Agence de recherches du Comité international de la Croix-Rouge.

Que suggère Andrée Weitzel ? Tout simplement qu'on organise à l'avance cette indispensable, cette inévitable participation des femmes à la défense générale, qu'on les y prépare pour la rendre plus efficace. A remarquer que la loi prévoit déjà que le Général peut faire appel aux femmes dans la mesure des nécessités.

La participation des femmes à la défense générale s'inscrit dans leur revendication à une intégration dans la vie sociale, politique, économique. Elle découle de leurs **obligations** de citoyennes à part entière de contribuer à la capacité de résistance du pays. Et comme la population civile serait en cas de guerre aussi menacée que l'armée, les femmes ont un **droit** à être formées à tout ce qui pourrait les aider à survivre et à faire survivre leurs enfants et leur famille.

*

Les suggestions d'Andrée Weitzel portent sur le plan de l'information et de la coordination (à confier à des femmes !), sur le plan législatif et sur celui de la formation. Là, elle propose 18 variantes, allant de la formation la plus sommaire et la plus généralisée, par exemple l'introduction de cours dans la dernière année scolaire sur le comportement et les premiers soins en cas d'accidents (route, sport, travail) ou de catastrophes, jusqu'à des cours spécifiques complémentaires pour les paysannes, les infirmières ou les fonctionnaires, ou l'usage des moyens de communication. Notons une idée originale : la préparation à l'aide à l'agriculture. Deux variantes globales ont été élaborées en réponse à des postulats de parlementaires (Mme Thalmann, MM. Tschoop et Schürmann) : esquisses d'un service national féminin ou d'un service social national avec formation théorique et stages pratiques dans les hôpitaux.

L'idée fondamentale est d'augmenter le niveau général de formation de la population en matière de survie en cas de catastrophe, et le nombre des femmes prêtes à aider. Il faut relever qu'A. Weitzel réserve les responsabilités prioritaires des femmes à l'égard de leur famille si elles ont des enfants ou des personnes âgées à leur charge.

Actuellement, le nombre des femmes instruites est insuffisant :

— les SCF sont sous-équipées par rapport aux tâches pour lesquelles on compte sur elles ;
— dans la protection civile, où la participation des femmes est primordiale et même vitale, l'effectif féminin n'est que le sixième de ce qu'il devrait être ;
— il y a un déficit de 20 % dans les effectifs de la Croix-Rouge pour les services sanitaires de l'armée. En cas de catastrophe ou de guerre, les besoins augmenteraient énormément, non seulement dans l'armée, mais dans la protection civile, pour les actions humanitaires, et pour les soins à la population civile elle-même, en particulier pour les gens âgés. On évalue ces besoins à quelque 100 000 femmes ; un grand nombre n'auraient pas besoin d'être infirmières pour être utiles, elles pourraient aider dans les services d'intendance, d'administration, de liaison, de transports, ou comme auxiliaires médicales.

*

Le rapport d'A. Weitzel va être mis en consultation, notamment auprès des organisations féminines. Les femmes auront donc l'occasion de l'étudier.

La discussion devrait se faire avec sérénité et réalisme. Ce n'est pas être alarmiste que d'étudier à l'avance les modalités pour la préparation des femmes à une situation de crise ou de catastrophe. Nous sommes dans une période dite de « paix relative », mais déjà sont évidents par exemple les risques de notre dépendance de l'étranger pour le pétrole.

Dans un pays où la neutralité perpétuelle et armée est un des instruments de la politique étrangère, préparer la défense générale, y compris la participation des femmes, ce n'est pas devenir des va-t'en-guerre, mais bien préparer cette paix que tous et toutes nous voulons.

Perle Bugnion-Secretan

une personne
toujours bien conseillée :

La cliente
de la
SOCIÉTÉ
DE
BANQUE SUISSE